

Développement
PRÊT Outre-Mer
Développement
Prêt sans
garantie

DE 10 K€ à 750 K€ | DE 2 À 7 ANS

Pour les PME localisées sur le territoire des DROM (Martinique, Guyane, Guadeloupe, la Réunion, et Mayotte) des COM (Polynésie Française, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, et Wallis-et-Futuna) et de la Nouvelle-Calédonie



BÉNÉFICIAIRES

- TPE
- PME
- ETI
- GE

ÂGE DE L'ENTREPRISE

- Création
- > de 3 ans

ÉLIGIBILITÉ

- **Tous secteurs d'activité**, sauf exclusions (les SCI, les entreprises individuelles, les entreprises d'intermédiation financière, les entreprises de promotion et de locations immobilières, les entreprises agricoles ayant un CA inférieur à 750 K€, et les entreprises en difficulté)



COÛTS

- **Taux fixe**
- **Frais de dossier** : 0,40% minimum du montant du prêt
- **Assurance Décès PTIA**



ATOUTS DU PRODUIT

- **Prêt modulable** sur la durée (de 2 à 7 ans) et le différé d'amortissement en capital (de 0 à 24 mois)
- Deux nouveautés :
 - **Augmentation des montants d'intervention**
 - **Ouverture du prêt aux COM**



OFFRE COMPLÉMENTAIRE

- **Intervention en garantie de Bpifrance possible sur les financements bancaires associés**, selon les règles et taux en vigueur



QUE FINANCE CE PRÊT ?

- **Investissements immatériels** : coûts de mise aux normes (environnement, sécurité), formation et recrutement des équipes, prospection de nouveaux marchés, dépenses de communication...
- **Investissements corporels à faible valeur de gage** : matériel conçu/réalisé par l'entreprise pour ses besoins propres, matériel informatique...
- **Augmentation du BFR** générée par le projet de développement



MODALITÉS

- **Pas de suretés réelles et / ou personnelles**
- **Partenariat financier (1 pour 1)**
- **Échéances trimestrielles** avec amortissement linéaire du capital
- Le montant du prêt est au plus égal au montant des fonds propres et quasi-fonds propres de l'emprunteur